

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

L'année scolaire qui s'achève a été marquée par une crise sanitaire inédite qui a fortement perturbé le fonctionnement des établissements scolaires. Pour autant, vous avez su, avec une réactivité et une efficacité remarquables, réorganiser l'accueil des élèves, en classe comme dans les cantines, mettre en place le protocole sanitaire, contribuer au contact tracing puis, récemment, organiser les autotests. Vous avez par ailleurs, avec l'ensemble des équipes éducatives, assuré la continuité pédagogique, permettant ainsi de limiter les conséquences de cette situation sur la réussite des élèves. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'une mobilisation considérable de l'Education nationale dont vous avez été, avec vos équipes, les principaux artisans. Nous sommes convaincus qu'elle a permis de donner une image extrêmement positive de notre institution et nous tenons à vous en remercier.

Dans ce contexte, l'extension de la campagne de vaccination permet désormais d'envisager un retour à un fonctionnement habituel des écoles et des établissements à l'automne. L'ouverture, à partir du 15 juin 2021, de la vaccination aux 12-18 ans va constituer à cet égard une étape importante. L'Education nationale, s'appuyant sur son cœur de métier, doit y participer en sensibilisant les élèves à l'intérêt de la vaccination. Nous savons la période particulièrement chargée, notamment par la préparation des examens de fin d'année. Aussi vous serions-nous reconnaissants de contribuer à cette impulsion de la campagne vaccinale à destination des adolescents dans la mesure de vos possibilités et de celles de vos équipes.

Vous pourrez utilement diffuser, notamment sur vos espaces numériques de travail ou par voie d'affichage, des messages de sensibilisation. [Une affiche](#) a été réalisée à cette fin, elle peut aussi être apposée dans votre établissement, notamment lors des séquences d'inscription ou réinscription des élèves. Vous trouverez également plusieurs ressources (vidéos, FAQ) [sur la page dédiée du site du ministère](#).

Vous pourrez également demander aux professeurs d'organiser, notamment dans le cadre des enseignements de l'enseignement moral et civique et des sciences de la vie et de la terre, des séances permettant aux élèves de se construire par eux-mêmes une opinion éclairée sur la vaccination. A cette fin, des [ressources, qui seront régulièrement mises à jour, sont d'ores et déjà proposées sur Eduscol](#).

Nous vous invitons également à vous appuyer sur les élèves, dans une logique de sensibilisation par les pairs. La mobilisation des élus des conseils de la vie collégienne ou lycéenne est particulièrement indiquée. Ils pourront, par exemple, publier des messages d'appel à la vaccination dans l'affichage dédié à la vie collégienne et à la vie lycéenne dans l'établissement et sur les réseaux sociaux du conseil de la vie collégienne ou de la vie lycéenne.

Enfin, vous pourrez mobiliser vos comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté ou leurs membres, en fonction des possibilités, pour impulser une mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative. A cette occasion, une présentation de la vaccination par un enseignant de sciences de la vie et de la terre ou par un personnel de santé peut être particulièrement utile.

Nous vous remercions vivement de l'attention que vous porterez à cette demande.

Marie-Anne LEVEQUE
Secrétaire générale

Edouard GEFFRAY
Directeur général de l'enseignement scolaire